



TRACT

Montreuil, le 9 février 2023

RÉFORME DES RETRAITES

AMPLIFIONS LE RAPPORT DE FORCES PAR LA GRÈVE !

Les nouveaux temps forts démontrent une mobilisation bien ancrée contre l'injustice sociale.

Malgré l'omerta imposée par le président du GPU, un cadre sur trois était en grève le 31 janvier selon nos sources.

Si le gouvernement perd la bataille de l'opinion, il ne lâche pas sa réforme pour autant. Il faut donc le contraindre à nous entendre !

POUR ÊTRE UTILES À L'ENTREPRISE, RESTONS LIBRES DE NOS OPINIONS !

Les taux historiques de grévistes au sein de l'encadrement en attestent, le fait d'être agent de maîtrise ou cadre n'empêche pas de s'opposer à la politique mise en œuvre par la haute direction ou le gouvernement.

Maîtrises et cadres, nous sommes des salariés comme les autres, avec un contrat de travail, avec des droits garantis, même si certains ont un rôle particulier : celui de relayer les orientations de l'employeur.

Nous sommes concernés par la réforme des retraites, au même titre que l'ensemble des salariés, que nous ayons poursuivi des études longues ou construit notre déroulement de carrière.

L'engagement dans la grève des encadrants, des agents opérationnels et fonctions supports dans un établissement ou dans un siège, est un levier pour être entendus.

LA MANIFESTATION EST UN DES MOYENS D'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE, LE DROIT DE GRÈVE EST UN OUTIL DE PRESSION !

Quels que soient nos métiers et nos qualifications, nos employeurs ne nous donnent rien. Ils achètent notre force de travail pour en dégager un profit.

Lorsque nous sommes en grève, c'est-à-dire non-payés, le patronat décrit une perte de ressources financières qui met à mal l'équilibre économique de notre entreprise !

Stopper le travail est un véritable levier de pression économique, quelle que soit sa fonction !

De plus, l'engagement des maîtrises et cadres dans le mouvement par la grève est un signe fort, qui pèse de façon considérable dans le rapport de forces.



RENFORÇONS L'UNITÉ DES SALARIÉS DE TOUS LES COLLÈGES !

Les premiers dirigeants des entreprises ferroviaires demandent aux encadrants de porter le projet de réforme des retraites pour économiser sur nos salaires. Ils leur demandent d'assumer, là où le gouvernement échoue : convaincre que cette réforme régressive est juste.

L'encadrement refuse de porter des mensonges et des contre-vérités. Il n'est pas militant des orientations du gouvernement ou du patronat.

L'ENCADREMENT AUSSI SAIT ET PEUT DIRE NON !

Il est primordial que ceux qui travaillent et qui sont salariés, mais qui ont des responsabilités différentes, s'unissent. Ensemble, nous devons empêcher les tentatives du gouvernement de dissoudre nos forces.

CHEMINOTS DE TOUS STATUTS, DE TOUTES ENTREPRISES, DE TOUS COLLÈGES,

ENCORE PLUS NOMBREUX, POUR NOS RETRAITES, UNE SEULE SOLUTION : L'ACTION !

Après une participation massive aux manifestations du samedi 11 février, agissons par la grève et la manifestation le jeudi 16 février 2023.

ENSEMBLE, NOTRE VOIX EST PLUS FORTE !

